



Faites de la diversité votre force ! Un dispositif de parrainage pour les réfugiés statutaires

I. OBJET

Le projet Accelair, mis en oeuvre par Forum réfugiés depuis le 12 avril 2002, s'inscrit dans le cadre du programme d'initiative communautaire Equal sous la mesure « lutte contre les discriminations raciales et la xénophobie dans le monde du travail ».

Ce projet s'adresse à des réfugiés statutaires qui ont des difficultés à trouver leur place dans la société française et à s'intégrer dans le monde du travail. Les réfugiés statutaires relèvent du système de droit commun au même titre que tout autre étranger résidant légalement sur le territoire français. Pourtant, cette population rencontre des difficultés spécifiques en lien avec l'amalgame dont elle souffre dans les médias (sans-papier, clandestin), la discrimination raciale, les souffrances psychiques relatives à l'exil et aux souffrances endurés dans leur pays d'origine, ainsi que le manque de reconnaissance de leur qualification professionnelle par notre système administratif.

Dans le cadre de ce projet, les membres du PDD (Partenariat de Développement) souhaitent **mettre en place une action de parrainage en direction des réfugiés statutaires en recherche d'emploi**. Il s'agirait d'une population ayant exercé un métier dans le pays d'origine et qui maîtrise la langue française, les réfugiés ayant une certaine employabilité, et des femmes qui sont très éloignées du monde du travail.

OBJECTIFS

Cette action vise à :

- amener une appréhension plus juste de la culture de l'entreprise et du monde du travail en France
- construire un projet professionnel réaliste
- modifier les représentations sociales des réfugiés sur l'entreprise et celles des chefs d'entreprise vis-à-vis des réfugiés
- lutter efficacement contre les discriminations raciales à l'emploi, comme il a déjà pu le prouver en étant un des principaux instruments en ce domaine mis en place par l'Etat.
- constituer un tissu relationnel mobilisable autour des réfugiés

Les principes de cette action de parrainage seraient les suivants :

- ✓ Organiser des journées thématiques (connaissance du marché du travail pour les réfugiés; le droit d'asile en France, la discrimination raciale) de sensibilisation auprès des acteurs sociaux, économiques et des réfugiés.
- ✓ Compléter les prestations AccelAIR (bilans, FLE, TRE, orientations...) principalement assurées par les ANPE de la région lyonnaise et les divers organismes oeuvrant auprès de ce public, et le chargé de mission "emploi" d'AccelAIR, dans le but d'**optimiser les procédures de mise en relation avec des employeurs,**
- ✓ **Permettre à des réfugiés qui ne connaissent pas les mécanismes de recherche d'emploi en France de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de leurs démarches pour :**
 - **bénéficier du regard d'un expert** (le parrain ou son réseau) sur la pertinence du projet professionnel de la personne,
 - savoir comment **constituer un portefeuille d'employeurs,**
 - savoir comment **préparer une première prise de contact et décrocher un RDV** de type exploratoire (sans engagement d'embauche),
 - savoir comment **préparer un entretien d'embauche,**
 - **savoir ce qu'est un entretien de motivation,**
 - **faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi**
- ✓ Permettre à des "parrains" ou "marraines" (chefs d'entreprises, DRH, bénévoles, jeunes retraités...) d'exercer un rôle de guidance et de conseil auprès des réfugiés qui, en règle générale, sont dépourvus de relations. La finalité attendue de l'intervention des parrains consisterait à **aider le réfugié (en situation de filleul-e-) de se constituer un réseau et d'avoir ainsi accès à des entreprises et des entretiens professionnels** (sans pour autant que la relation débouche systématiquement sur une promesse d'embauche).

Un groupe de 50 filleuls / chefs d'entreprise constituerait, a priori, le réseau de parrainage pour la durée du programme. Il peut être envisagé de ne pas limiter le profil des parrains aux seuls chefs d'entreprises mais **d'ouvrir le réseau à toute personne, volontaire, disposant d'un réseau professionnel qu'elle peut mettre au service du réfugié.**

Cette action, qui engage le partenariat du service pour l'emploi en tant que membre du PDD (Partenaire de Développement), sera conduite géographiquement sur le bassin d'emploi du Grand Lyon.

II. DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Forum réfugiés propose d'accompagner la mise en place du dispositif de parrainage de la manière suivante :

1. Constitution du réseau des parrains

En fonction des résultats d'un mailing, **une typologie des profils de parrains devra être arrêtée**. À ce titre, les critères suivants pourront servir à choisir les parrains :

- ✓ L'existence d'une correspondance entre le projet professionnel de la personne et le secteur d'activité du parrain,
- ✓ La connaissance du parrain en matière de recrutement ou plus globalement en matière de Ressources Humaines,
- ✓ Et la disponibilité du parrain.

Bien sûr, la pratique courante d'une langue étrangère de la part d'un parrain pourrait permettre, dans un second temps, d'ouvrir l'action de parrainage à des réfugiés en voie de maîtriser la langue française.

La première phase de ce projet aura pour objectif de **prédéfinir le rôle du parrain**, c'est-à-dire la configuration générique des appuis et apports susceptibles d'organiser la relation du binôme parrain/réfugié. Étant entendu que ces éléments devront être, ultérieurement, discutés et arrêtés de manière participative avec l'ensemble des parrains du réseau.

Un journal de liaison et de communication sera destiné à une première sensibilisation des "parrains" et des "marraines". Il sera élaboré à cette occasion par Forum réfugiés.

2. Animation du réseau

Selon les résultats de la prospection et des profils de parrains, deux groupes de 6 à 8 parrains seront constitués pour appuyer et optimiser l'animation du réseau.

Pour animer le réseau, Forum réfugiés aidera à conceptualiser un certain nombre d'outils :

- ✓ **Le guide du parrain** qui définira le rôle du parrain, les formes concrètes de son action de parrainage, le nombre et les échéances des rencontres tenues avec la personne parrainée, le nombre de personnes que le parrain peut mettre en contact avec la personne parrainée.

Ce guide permettra également au parrain d'animer sa relation avec le réfugié de façon à apporter un appui personnalisé et mesurer les impacts de cet appui sur l'amélioration de la recherche d'emploi.

- ✓ **Le livret de la personne parrainée.** Ce livret doit permettre au réfugié d'instrumenter sa recherche d'emploi et de noter les différentes étapes concrètes de son parcours de parrainage : rencontres avec le parrain, rencontres avec les personnes que le parrain aura mis en contact avec la personne, les services à solliciter du type ANPE, Espace Cadre, cabinets de recrutement, Mission Locale pour les plus jeunes...
- ✓ Pour animer le réseau, Forum réfugiés définira **un conducteur d'animation** qui prévoira les échéances des réunions de parrains et de réfugiés ainsi que le contenu concret des thèmes abordés pendant ces réunions d'échange, de mutualisation et de capitalisation.

3. Évaluation des actions de parrainage

L'évaluation peut être menée en deux étapes :

- ✓ **Une évaluation continue** grâce à un outil d'auto évaluation qui doit permettre de mesurer les impacts du parrainage. Cet outil doit être approprié par les parrains pendant l'ensemble de la mise en œuvre de l'action de parrainage.
- ✓ **Une évaluation finale** qui établit le bilan quantitatif et qualitatif des actions et qui définira également :
 - le degré de satisfaction des "usagers" : parrains et réfugiés,
 - et les conditions de pérennisation de l'action de parrainage.



Fonds Social Européen